

CAMILLE GALTIER : « MES TROIS PRIORITÉS SONT LA REVITALISATION ET LA RÉHABILITATION DU CENTRE-VILLE, LES QUARTIERS PRIORITAIRES, ET LA SÉCURITÉ »

L'aube de cette année 2021, concernant la crise sanitaire, la position du maire de Manosque est claire : la ville appliquera les directives du gouvernement transmis par la Préfète des Alpes-de-Haute-Provence et l'ARS. « Nous sommes prêts et nous avons déjà montré notre capacité d'organisation en la matière. » Les plus de 75 ans seront les premiers concernés par la vaccination, dès le 18 janvier « si l'ARS nous en donne les moyens dans ce délai ». Le maire paraît en douter... La Ville renouvelera ses interventions dans le domaine social (ligne Covid dans le budget, notamment pour le CCAS, et dans le domaine économique en faveur des commerces).

Le chantier Cœur de Ville, logement et redynamisation, est la priorité de la municipalité, en même temps que les quartiers prioritaires et la sécurité. « Nous créons dès cette année une société d'économie mixte avec la banque des territoires pour la rénovation du centre-ville, le foncier, le logement, le remembrement d'îlots... dont la durée sera de 10 à 15 ans. La préfète nous aide par ailleurs - et je la remercie - pour flécher des crédits d'État dédiés, de même que l'établissement public foncier régional ».

Avant la fin de l'été, une société publique locale d'aménagement sera également créée avec l'aide de la ville d'Aix pour rénover sur 3-4 ans l'espace public du centre-ville. Aix apportera son expérience, l'ingénierie, les moyens humains que la ville

de Manosque ne peut pas s'offrir. Des logements sociaux seront créés mais dans une proportion raisonnable, qui respectera les besoins en logements intermédiaires, classiques, familiaux et en maisons individuelles avec jardin, notamment dans les "dents creuses" de l'espace communal. « La mixité sociale est à ce prix, il ne faut pas construire que du social, d'autres besoins existent pour attirer et retenir des populations nouvelles, les jeunes ménages, notamment. »

Le PLU sera rapidement bouclé et mis en œuvre après enquête publique, au printemps prochain. Il traduira la volonté de la Ville d'accueillir de nouveaux logements, mais aussi de créer ou aménager des espaces verts à Drouille, La Rochette, au Colombier, au centre-ville, au Forum... « Chaque Manosquin devra se trouver à moins de cinq minutes d'un parc ou d'un espace vert ».

Poursuite du recrutement dans la police municipale

Sur les « quartiers prioritaires », le maire a également une ambition : « Acheter la paix sociale par l'assistanat n'est pas mon but. La priorité est l'aide à la création d'activités et d'emplois dans les quartiers, en liaison avec les entreprises et toutes les organisations qui s'y attèlent déjà. » Un jeune sur deux aujourd'hui est sans emploi dans les quartiers de la politique de la ville !



La politique sociale, avec le centre social, les maisons de proximité, l'aide aux associations..., ne sera pas pour autant abandonnée. « Il est indispensable que les habitants s'approprient leur espace ». Les jeunes doivent pouvoir acheter des logements et y vivre bien. « Nous serons par ailleurs présents, de jour comme de nuit et le week-end, dans les quartiers, et l'animation et la vie locale seront renforcées... »

La sécurité n'est pas oubliée par le maire. Il poursuivra les recrutements dans la police municipale, équiper celle-ci de matériels modernes et de qualité, améliorera la vidéo-surveillance. Camille Galtier le répète, « mes trois priorités sont la revitalisation et la réhabilitation du centre-ville, les quartiers prioritaires, et la sécurité. »

Le maire souligne aussi que la circulation automobile est l'un des sujets importants à régler même si les coûts et les durées de

mise en œuvre de projets destinés à désengorger les flux sont importants. « Il faut, d'abord et avant tout, arrêter l'étalement urbain, notamment à Chanteprunier, qui était en fait la politique retenue par l'ancienne municipalité ».

Il souhaite que soit créée avant dix ans une voie de contournement entre Leclerc et le pont du Canal, l'autoroute. « Aujourd'hui, il y a quotidiennement 17 000 voitures de Leclerc à L'Olivette, et 24 000 d'Hyper U à la gare. Ce n'est pas tenable à terme », s'insurge-t-il. Dans un premier temps, puisque la situation risque de s'aggraver

avec la construction du centre aquatique, et que rien, semble-t-il, n'a été prévu, « il conviendrait de prévoir une sortie vers le chemin des Vannades ; dans un deuxième temps, une voie allant du chemin des Vannades à Leclerc (coût 13 millions d'euros). Nous travaillons avec Jérôme Dubois et le Parc du Luberon sur la ZAC Chanteprunier sur ce dossier ».

Pour le premier magistrat de la ville, « s'il est vrai que Digne doit être désenclavée, en même temps, Manosque, qui est le poumon économique du 04, doit être accompagnée par les crédits de l'État et des Collectivités. Manosque est la ville centre de l'agglomération DLVA. Elle doit aussi devenir le pôle touristique majeur en lien avec Gréoux et son arrière-pays. » À cet égard, on peut noter que la ville étudie la possibilité de vendre le terrain de camping municipal pour qu'il puisse être développé par des investisseurs privés.

L'investissement pourrait être de 8 millions d'euros en 2021

Le PLU, en projet, tiendra compte de ces nécessités de même qu'il modifiera sensiblement les orientations de développement retenues dans le PLU en vigueur aujourd'hui. Sur le budget 2021 de la commune, le maire précise que des économies seront faites sur le fonctionnement, principalement sur les charges générales de fonctionnement, le non-remplacement de certains agents qui partent, soit au total -1% par an (alors que les précédents budgets prévoient des augmentations de 2 à 3% par an).

L'investissement pourrait être de 8 millions d'euros en 2021 (dont la première tranche du centre aquatique) auxquels s'ajouterait le reliquat non utilisé du précédent budget, 4,2 millions d'euros (soit environ 13 millions d'euros au total). Cette masse financière est « supportable » par la commune selon Camille Galtier. Le programme Cœur de Ville, le Parc de La Rochette (équipements sportifs) devront notamment en bénéficier en 2021.

Enfin, le maire affirme qu'il multipliera sans compter ses efforts pour obtenir des subventions de l'État, du Département, de la Région qui contribueront à la réussite de la « reconquête » de Manosque.

Guy LIMORTE

DLVA : place de Manosque, déchets, Hygreen...

La relation entre Camille Galtier et la DLVA et son nouveau président Jean-Christophe Pétrigny a débuté avec certaines tensions l'été dernier, notamment vis-à-vis de la place de la ville de Manosque au sein de la communauté d'agglomération. Le maire de la cité de Giono réitère ses propos : « on ne construit pas une agglomération sans ville-centre. C'est d'ailleurs ce qu'il ressort de l'étude présentée en décembre sur le tourisme par Paul Audan, où il est indiqué que la politique touristique doit se faire autour de Gréoux et Manosque principalement. J'espère que certains élus de la DLVA l'auront compris. Manosque doit être au centre du jeu. Tout le monde doit en être convaincu ».

Par ailleurs, lors du dernier conseil d'agglomération, le maire de Manosque a mis les pieds dans le plat concernant les problématiques des déchets, confirme sa position. « J'accepte d'avoir sur Manosque la déchetterie Manosque-Pierrevert-Sainte-Tulle, elle sera là où je le souhaite qu'elle soit, et pas à proximité d'une zone commerciale, j'accepte aussi le biométhaniseur qui était prévu, mais je ne prends pas l'incinérateur. Pas question qu'il y ait les trois sur Manosque. La solidarité territoriale doit exister aussi dans ce sens-là. Pourquoi tout serait à Manosque ? Pourquoi ne serait-il pas à Oraison par exemple ? »

Quant au dossier Hygreen, dont plus personne ne parle depuis les élections de juin dernier, il est direct aussi : « Aucun panneau photovoltaïque ne sera installé à Manosque, hors de bâtiments municipaux ou de parkings. Sur les 300 ha envisagés à Manosque, zéro hectare d'espace naturel ne sera utilisé. Il est hors de question pour moi de déboiser pour mettre ces panneaux », affirme-il. « Nous en installerons par exemple à Prés-Comboux, à Osco Manosco, sur le parking aussi de l'échangeur autoroutier... »

Concernant la création d'emploi sur le territoire grâce à Hygreen, « je suis comme Saint-Thomas, je ne crois que ce que je vois. Aujourd'hui, il n'y en a pas, et sur Géométhane, il n'y a que 20-30 personnes. Ceux qui viendraient installer tout cela, ce ne sera pas des personnes d'ici... Après, oui, il y aura normalement des recettes fiscales ».

G.M.

Programme des animations : Des événements chaque mois

En arrivant aux manettes de la ville de Manosque le 3 juillet dernier, Camille Galtier et son équipe se sont attelés en quelques jours à proposer des animations pour les mois de juillet et août, avec un tryptique hebdomadaire les jeudis, vendredis et samedis... déambulations, concerts et apéros-concerts. « On a réussi ainsi à animer la ville durant les deux mois. Ces animations ont vocation à être développées et améliorées ». Pour la fin d'année, « malgré les contraintes sanitaires et l'annulation de nombreuses animations programmées, nous avons réussi ces fêtes de Noël grâce, notamment, au marché de Noël sur plusieurs week-end ».

Pour 2021, « nous souhaitons clairement avoir trois mois très animés, entre juillet, août et décembre. C'est ce qui manquait. Après, la ville entend proposer un grand événement par mois en cœur de ville. Dès ce mois de février, Manosque accueillera l'épreuve cycliste le Tour La Provence. Nous aurons en plus la chance normalement d'avoir à cette occasion le champion du monde, Julian Alaphilippe ». Après ce premier grand événement qui sera la course de rentrée du champion du monde français, « nous planifions d'organiser en partenariat avec la FDSEA un salon agricole sur le Terreau en avril, une grande semaine bouliste, également sur le Terreau en mai, et en juin on travaille sur un grand événement autour de la moto, du trial, des sports mécaniques avec la famille Bayle ». La volonté du premier

magistrat de la ville est que ces « nouveaux événements mis en place cette année, si la crise sanitaire le permet, soient pérennes dans le temps. Je ne veux pas de "one-shot" ». Une fois l'été passé, « nous aurons bien évidemment les Correspondances en septembre, en octobre nous préparons un événement autour du jumelage, et en novembre nous aurons les animations programmées fin 2020 "Manosco Ski" ».

En parallèle, le maire n'oublie pas non plus des animations sportives menées dans les quartiers, comme au moment des fêtes de fin d'année, il y a quelques semaines. « Nous souhaitons les développer à chaque vacances scolaires, et d'en faire le plus possible pour les enfants ». Quant aux « Dimanches du cœur de ville », un des projets phares de Camille Galtier durant la campagne électorale « nous réfléchissons actuellement à l'opportunité de les lancer dès cette année. C'est normalement huit dimanche dans l'année. Aujourd'hui, est-ce que les conditions sanitaires nous le permettront ? Je suis mesuré ». De nombreuses animations mises en place, qui permettent à l' élu d'affirmer que « si nous faisons des économies sur le fonctionnement, c'est aussi pour proposer toutes ces activités et animations nouvelles qui n'existaient pas auparavant. Ce ne sont pas de simples économies. Elles nous permettent de financer d'autres choses ».

G.M.

Candidat ou pas aux Départementales ?

Lors de la campagne des municipales, Camille Galtier avait affirmé qu' élu il ne briguerait aucun autre mandat exécutif pour se consacrer pleinement à la ville de Manosque, avant d'affirmer qu'il pourrait être candidat aux Départementales sur le canton où il fut pour la première fois candidat en 2015, Manosque Nord. En ce début d'année, « ma décision n'est pas avancée. Je suis totalement dans la gestion de la crise sanitaire pour ma ville et aussi dans la finalisation du budget 2021. Il est donc beaucoup trop tôt pour moi pour me décider », affirme-t-il. « Si le scrutin avait lieu en mars, je ne serais pas certain d'être candidat. Pour juin, à voir... », laisse-t-il entendre.

Plus largement, au niveau du Département, « au sein des Républicains, nous sommes d'accord, avec David Géhant et Sophie Vaginay, pour dire que ce scrutin doit permettre une clarification pour une nouvelle majorité. Il ne peut y avoir d'accords comme la dernière fois. Je ne me mobiliserais qu'à la condition d'un projet politique clair pour le Département qui en a besoin. Un projet de rupture avec ce qui est fait depuis 15 ans... Il faut que les choses soient claires et que les électeurs puissent voter en connaissance de cause. Je ne suis pas certain que les électeurs de Jean-Claude Castel par exemple aient voté pour qu'il gouverne avec Brigitte Reynaud et porte le projet de René Massette ».

En tout cas, le maire de Manosque pense que « c'est mathématiquement gagnable pour la droite. On a les forces en présence pour. Maintenant, le dernier qui a parlé de mathématiques en élection à Manosque, il a fait perdre son candidat... Nous travaillons pour proposer des binômes sur chaque canton ». Une dizaine d'entre-eux seraient déjà actés à droite. Et il n'écarte pas une entente : « la droite a vocation à gouverner avec le centre par exemple, comme ce fut le cas historiquement ».

Quant aux Régionales, « je souhaite ardemment que David Géhant soit la tête de liste des Républicains dans les Alpes-de-Haute-Provence. Il a bien fait le travail depuis son élection il y a six ans, en second de la liste menée par Eliane Barreille ». Après, « j'espère qu'un des élus de notre équipe manosquine soit en position éligible pour représenter le territoire manosquin. C'est indispensable pour la ville ». Nul doute qu'il espère obtenir la place de n°2 pour une de ses élues...

Guillaume MESSIEN